



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 MAI 2010 : OUVERTURE DES ATELIERS DE CONCERTATION

Objet : Enrichissement et validation du diagnostic territorial
Ouverture des ateliers de concertation

Nombre de participants : une trentaine.

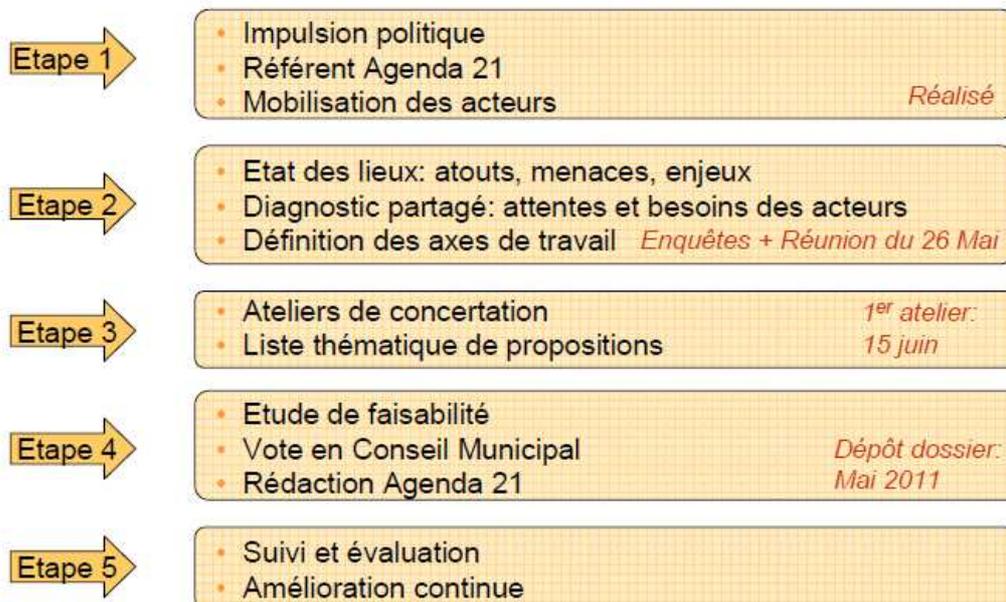
La soirée a débuté aux alentours de 20h15 et a terminé à 23h15.

1. Introduction

Une introduction d'une trentaine de minutes a été réalisée par Pierre Mariez (adjoint à l'environnement, au cadre de vie), Emilie Varraud (animatrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et Sarah Zammit (chargée de mission Agenda 21).

- Dans un premier temps, Mr Mariez a rappelé aux participants l'implication de la Municipalité dans l'Agenda 21 et l'intérêt de la démarche pour le bien être des habitants, l'attractivité économique et l'environnement à Poussan. Il a également fait part du rôle prépondérant que joue la population dans l'élaboration de cet outil.

- Ensuite, Sarah Zammit a défini brièvement ce qu'est un Agenda 21 et le développement durable. Les objectifs, les étapes clés de la démarche et les éléments de gouvernance ont été expliqués. Il a été rappelé aux participants que l'Agenda 21 n'est pas une fin en soi mais qu'il s'agit d'un outil permettant de décliner une stratégie locale de développement durable. Les différentes étapes ont été présentées et un rappel a été fait sur ce qui a été réalisé et est en cours pour chacune d'elle.



Le rôle des habitants et des instances de pilotage (Comité de pilotage et Comité d'évaluation en cours de constitution) ont ensuite été présentés aux participants.

- Enfin, Emilie Varraud, après une explication sur son rôle d'animation, a présenté aux participants quel serait leur rôle au cours de la soirée et lors des prochains ateliers :

- **Etape 1** : Enrichissement et validation du diagnostic territorial : au cours de la soirée, 5 groupes de travail ont réfléchi sur des thématiques générales pour en définir les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces.
- **Etape 2** : Choix des ateliers de concertation : les participants ont voté afin de définir 5 thématiques qui leur semblaient prioritaires.

- **Etape 3** : Définition du plan d'action : les 5 thématiques choisies (compromis entre le choix des habitants au cours de la réunion du 26 mai et les priorités ressorties dans les enquêtes) seront explorées au cours des ateliers de concertation qui se dérouleront dans l'année. Les participants travailleront sur des pistes d'action concrètes.

2. Groupes de travail

A la suite de cette introduction, Emilie Varraud a animé la séance de travail portant sur le diagnostic territorial (**Etape 1**).

Les participants se sont répartis en 5 groupes travaillant sur 2 thématiques chacun :

1. Transport et déplacement
2. Organisation et aménagement de l'espace urbain
3. Environnement
4. Action sociale, santé
5. Développement économique
6. Démocratie locale, gouvernance territoriale
7. Culture, Sport et Loisirs
8. Valorisation du patrimoine, Tourisme
9. Gestion des risques et des nuisances
10. Lutte contre les changements climatiques

Il s'agit de thèmes généraux permettant de faire un constat global de la situation à Poussan. Quelques pistes de réflexion étaient proposées aux habitants à travers une analyse AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités Menaces). Ces premiers éléments proviennent des conclusions des enquêtes réalisées auprès de la population, des élus, associations et agents municipaux.

Il appartenait au groupe de valider ou non ces hypothèses, de les modifier ou d'en proposer de nouvelles.

3. Restitution AFOM

Un ou deux rapporteurs pour chaque groupe était désigné afin de restituer les résultats de cette réflexion.

Transport et déplacements	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Offre de transport en commun importante vers Montpellier, Sète • Nombreux chemins ruraux, sentiers • Présence d'une piste cyclable • Bonne desserte de Poussan, accès aisé à des infrastructures routières d'importance (D2, D119, A9) 	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de circulation, encombrement aux heures de pointe, étroitesse de certaines voies... • Offre de transport en commun qui ne suffit pas vers les communes avoisinantes (Meze...) • Stationnement anarchique, voitures « ventouses », manque de places de parking • Insécurité routière, problèmes de partage de la voirie, omniprésence de la voiture en centre • Problème de visibilité à cause de véhicules encombrants (pas de places spécifiques)

	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de trottoirs, de zones piétonnes et de pistes cyclables (efforts à poursuivre) • Cars surdimensionnés (même véhicule pour fréquentation scolaire et ligne régulière) <p>Pas de transport en commun en site propre: même temps pour circuler en bus et en voiture</p>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de pistes cyclables vers centre ville pour une utilisation plus quotidienne • Réseau vert départemental (liaison vers Thau en cours) • Développement des modes de transport doux : covoiturage, navette électrique, pédibus... Politique de sécurisation des voies (ralentisseurs, giratoires....) • Création de parkings • Efforts à faire en termes de sensibilisation et de répression pour incivilité routière et pour utilisation plus quotidienne des pistes cyclables 	<ul style="list-style-type: none"> • Omniprésence de la voiture (poids des habitudes et extension urbaine) • Utilisation des pistes cyclables simplement pour les loisirs • Nouveaux parkings saturés en heures de pointe • Incivilité routière qui perdure

Organisation et aménagement de l'espace urbain	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Attrait du centre ville, architecture typique • Patrimoine bâti de qualité ; nombreux sites classés et inscrits 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque espaces verts, jardins publics • Esthétique urbaine : aspect délaissé de certains quartiers • Surdensité en centre ville (transformation de maisons familiales en plusieurs appartements) Pas de création de parkings automatiquement car pas de déclaration systématique de transformation si la façade n'est pas modifiées ou s'il ne s'agit pas d'un garage • Omniprésence de la voiture

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Projet de réhabilitation de la circulade : désengorgement des voies, sécurisation pour mobilité piétonne, plantation d'arbres... • Développement d'une politique de rénovation de l'habitat (certains logements ne sont plus adaptés au mode de vie actuel) • Réalisation de placettes publiques • Fleurissement des voies, plantation d'arbres...utilisation espaces verts situés autour du stade • Développement d'espaces verts avec gestion raisonnée, plantes méditerranéennes... 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connexions entre les quartiers • Manque d'espace pour création espaces publics • Encombrement automobile (augmentation population, dévalorisation de l'espace)

Environnement	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Richesse du patrimoine naturel, marqueur identitaire du territoire. Reconnaissance de cette richesse : présence de zones Natura 2000, ZNIEFF... • Paysage de qualité, hétérogène : zones humides, ruisseaux, garrigues, plaine agricole... • Création d'une brigade verte intercommunale • Présence d'espèces rares, endémiques • Attrait de la plaine agricole, cadre rural • Circuit pédestre – découverte (écologiste de l'Euzière) • Projet de vendange par les jeunes • Intégration dans le PLU des problématiques environnementales: Plan d'Aménagement et de Développement Durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissances sur la biodiversité communale, sur l'état des cours d'eau... • Manque de mise en valeur de la nature (sentiers pédagogiques...) • Incivilité : présence de déchets en garrigues, quads et autres engins moteurs • Problématique des permis de construire en zones inondable

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Plantation de jachères fleuries pour préservation de la biodiversité (refuge, nourriture pour insectes pollinisateurs et petits mammifères) • Projet de plantation d'arbres et arbrisseaux en garrigue avec les scolaires (mois de Novembre) Prévoir le suivi selon plantation • Opportunité d'entretien par particuliers + sensibilisation obligations élagage... • Développement de projet (associant la population) pour l'amélioration des connaissances et préservation de la biodiversité communale • Nettoyage garrigues • Récupération des eaux de pluie 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension urbaine, pression foncière • Cabanisation • Déclin de l'activité agricole

Action sociale, santé	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Structures existantes : Centre Communal d'Action Sociale, restos du cœur, secours populaire, téléthon • Réalisation de conférence sur la santé • Banque alimentaire, permanences aide sociale, MLI, Sécurité sociale, assistante sociale... • Activités pour les personnes âgées : cinéma, repas des séniors... Conseil Général: assistance personnes âgées (relais téléphonique...) • Activités du service enfance-jeunesse: CLAE, ALAE-ALSH, crèche... • Présence importante de professionnels de santé: spécialistes, généralistes, pharmacie... • Relative mixité sociale des quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts encore à fournir pour l'intégration dans la société des personnes fragiles (handicapés, personnes âgées..) aménagements à améliorer (trottoirs...) • Manque de manifestation de coopération internationale et intercommunale (faisabilité niveau international?)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'actions de solidarité • Rencontres intergénérationnelles à renforcer (carnaval...) • Développement de fêtes de quartiers... pour intégration de tous (à l'échelle de Poussan) • Développement de projets d'insertion (efforts déjà fournis – développement d'actions de la part des citoyens), emploi solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Vigilance contre l'exclusion de certaines catégories (personnes âgées, fragiles, handicapés ...)

Développement économique	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Activité commerciale en centre ville • Position géographique de Poussan qui est un atout majeur (proximité des agglomérations de Sète et Montpellier, géographique et fonctionnelle, proximité du bassin de Thau) • Offre de biens et de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'une identité économique locale • Manque d'une filière bio • Absence d'une économie sociale et solidaire • Manque d'emplois, taux de chômage encore important
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Développement filière locale courte • Développement de ZAE/ ZAC en cours (contraintes réglementaires retardant) • Projets pour l'aide à la création d'entreprises • Intégration au réseau hydraulique BRL Aqua Domitia (irrigation eau brute), réhabilitation de ces zones pour accompagnement changement et diversification des pratiques – trouées vertes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépendance vis-à-vis de Montpellier et Sète (atout) • Déclin de l'activité agricole/ viticole (construction autoroute)

Démocratie locale/ Gouvernance territoriale

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Vie associative importante (nombreuses associations), participation citoyenne (bénévolat...) • Engagement Agenda 21 dont la base est la concertation entre tous les acteurs du territoire (signature d'une charte du réseau départemental des Agendas 21) • MJC (conférences, expo) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation des jeunes et moins jeunes! • Absence de tableaux de bords transversaux permettant l'intégration des principes de développement durables dans tout projet • Manque de manifestation autour du développement durable, pas d'association à but environnemental • Communication municipale sur les projets, l'état d'avancement... • Manque de participation citoyenne
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un conseil municipal des jeunes • Ateliers de concertation Agenda 21 • Objectif de transversalité des actions (inscription des principes du développement durable dans tout projet) • Développement de manifestation regroupant plusieurs associations et la Municipalité autour du développement durable • Communication, sensibilisation à développer 	<ul style="list-style-type: none"> • Non engagement des citoyens (lassitude des participants aux ateliers Agenda 21) • Manque de communication autour des actions

Culture, sport et loisirs

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Complexe sportif développé • Animations culturelles nombreuses (attractivité de l'activité Théâtre – Strapontin, MJC, expositions Foyer des Campagnes...) • Identité culturelle forte, traditions présentes Présence jardin public, foyer des campagnes, halles 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation au développement durable pas assez développée • Manifestations simultanées, pas de calendrier pour empêcher le chevauchement • Manque d'ouverture intercommunale et sur le Monde • Manque d'intégration activité Ball trap

	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement place de la Mairie, pas assez visible, pas effet place publique (manque d'utilisation du parking)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de manifestations pluridisciplinaires, concertation entre association pour organisation des manifestations • Création d'un parcours de santé • Création d'équipements intercommunaux (piscine...) • Meilleure utilisation garrigues (balisage en cours par CCNBT: 1 sentier pédagogique par commune) Améliorer et développer les visites guidées 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités non accessibles à tous • Non ouverture intercommunale, repli sur Poussan (efforts déjà réalisés, développer l'ouverture vers l'extérieur)

Valorisation du patrimoine/ Tourisme	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine historique et naturel riche, attrait de la ville et marqueur identitaire • Position géographique (Sète, Montpellier, Thau) favorable • Présence d'un camping, gîtes, chambres d'hôtes • Attrait visites nocturnes, présence des touristes bassin de Thau 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'une politique touristique • Sentiment de perte du caractère rural, de village • Manque d'hôtels...
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Projet touristique intercommunal • Communication, engagement d'une réflexion entre habitants, associations, commerces, municipalité pour le développement de l'offre touristique • Développement de l'offre d'hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> • Non fréquentation touristique • Manque d'espaces d'accueil, manque de savoir pour faire rester les touristes • Pas de réelle Vocation touristique • Tourisme simplement saisonnier qui ne permettrait pas de rentabiliser les investissements

Gestion des risques et des nuisances	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse des risques naturels et technologiques • Mise en place du tri des déchets, relativement respecté par les habitants • Présence agents de la Police Municipale • Communication sur risque (vol...) • Disponibilité ambassadrices du tri 	<ul style="list-style-type: none"> • Nuisances sonores A9, 2 roues... • Antennes relais • Nuisances olfactives (lagunage) • Sentiment d'insécurité (vols...) • Problèmes de propreté (absence de poubelles abris bus – Vigipirate, présence de mégots à proximité des bars, chiens errants...) • Problématique de l'accès aux nouveaux quartiers pour le nettoyage • Efforts à poursuivre sur la communication autour du tri des déchets et du respect de la propreté, manque de points d'apport, point verre vite rempli. Manque de rigueur CCNBT (ramassage, propreté proximité zones d'apport)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des aléas dans les documents d'urbanisme • Sensibilisation des habitants aux risques, respect tri ... Projet amélioration de la propreté (mise en place de poubelles dans le centre...) • Sensibilisation des commerçants 	<ul style="list-style-type: none"> • Persistance du sentiment d'insécurité • Incivilité grandissante (tri des déchets, heure sortie des déchets, propreté, bruit...)

Lutte contre les changements climatiques	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion municipale: mise en place de panneaux solaires sur le toit de la Mairie • Présence de trois éoliennes sur le territoire communal (Production// estimations?) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information des habitants (secteur énergie, gestes quotidiens.) • Manque de formation des utilisateurs des équipements communaux (associations, personnel communal...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'éco-quartiers (efficacité énergétique, mixité sociale) • Réflexion pour le développement d'une politique énergétique communale (éclairage public, économies d'énergie...) • Opportunités de financements (ADEME, Etat...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût de la mise en place du photovoltaïque pour les particuliers • Manque de marge de manœuvre de la commune (manque de moyen, durée des opérations, manque d'espace) • Persistance dans une sur-utilisation de la voiture • Conso espace par les fermes

<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel communal aux économies d'énergie en projet • Développement parking covoiturage bretelle autoroute 	<p>photovoltaïques</p>
---	------------------------

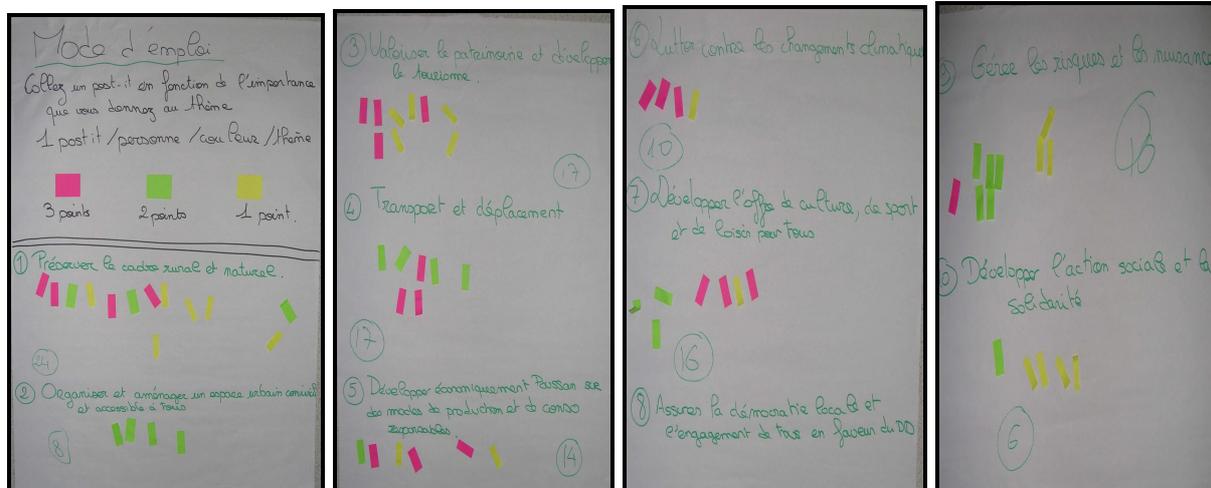
4. Choix des thématiques

Enfin, chaque participant était invité à voter pour les ateliers thématiques (**Etape 2**) qu'il souhaitait voir être réalisé dans les prochains mois (**Etape 3**)

Une liste de dix thématiques a été proposée aux participants. Ces thématiques sont plus précises et découlent des priorités ressorties dans les enquêtes. Afin d'assurer la légitimité du choix des ateliers de concertation, les cinq thèmes choisis au cours de cette réunion ne sont pas définitifs. Un compromis sera en effet établi avec les priorités ressorties dans les enquêtes.

Chacun disposait de trois post-it de couleurs différentes qu'il devait poser par ordre d'importance sur les thèmes jugés prioritaires. Ce vote a permis de classer ces dix thèmes dans l'ordre suivant :

1. **Préserver et mettre en valeur l'environnement naturel et rural**
2. **Transport et déplacements**
3. **Valoriser le patrimoine et développer le tourisme**
4. **Gérer les risques et les nuisances**
5. **Développer l'offre de culture, de sport et de loisirs pour tous**
6. Développer l'action sociale et la solidarité
7. Développer économiquement Poussan selon des modes de production et de consommation responsables
8. Lutter contre les changements climatiques
9. Organiser et aménager un espace urbain convivial et accessible à tous
10. Assurer la démocratie locale et l'engagement de tous en faveur du développement durable



5. Remarques

Avant de sortir, les participants étaient invités à donner leur avis (satisfait, moyennement satisfait, insatisfait) sur la réunion. Seuls des avis positifs ont été recueillis. Il a toutefois été noté qu'il était regrettable que plus de personnes n'aient pas participé à cette réunion.

Un effort supplémentaire en termes de communication devra être réalisé afin que plus de monde participe aux ateliers de concertation.

Des pistes d'actions ont été suggérées aux cours des AFOM, dans la rubrique Opportunités. Celles-ci pourront servir de base de travail pour les ateliers de concertation.

La démarche générale de l'Agenda 21 semble avoir été correctement comprise par les participants.

Certains participants ont demandé les résultats précis de l'enquête à la population. Les éléments figurant dans les grilles AFOM en étaient, en effet, une synthèse.

Ces résultats figurent dans le BIM qui sortira cette semaine dans un dossier de 7 pages consacré à l'Agenda 21. Les coordonnées du service Agenda 21 y sont rappelées et l'ont été au cours de la réunion, afin que toute personne intéressée puisse faire part de ses remarques ou interrogations.

Certaines thématiques ressortis dans les enquêtes, n'ont pas été jugées prioritaires par les participants à la réunion (développement économique, organisation de l'espace urbain, énergie). Le nombre de participants à la réunion étant moindre que ceux ayant répondu aux enquêtes, un compromis sera établi afin que ces thématiques soient intégrées à l'Agenda 21 et à la démarche de concertation avec les habitants pour la définition des pistes d'action.

Un compte rendu de cette réunion sera envoyé aux participants ainsi qu'aux personnes ayant déjà transmis leurs coordonnées et n'ayant pu y assister. Il figurera également sur le site internet de la Mairie, dans la rubrique Agenda 21.